

VITALYS MAGNÉTHÉRAPIE

103 Boulevard MacDonald

75 019 Paris

☎ 06 07 95 22 27

[www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com)

✉ [contact@vitalys-magnetotherapie.com](mailto:contact@vitalys-magnetotherapie.com)

Siret : 343 569 018 000



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### ARTICLE 1 – CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée sur le site Internet [www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com) ou par courrier à l'adresse de VITALYS. Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande et sont à la disposition de tout acheteur sur le site commercial cité ci-dessus afin qu'il puisse passer commande en toute connaissance de cause ; ceci implique son adhésion entière et sans réserve aux dites conditions dès qu'une commande est passée entre lui et Vitalys. Le présent bon de commande a, par conséquent, un caractère ferme et définitif. Tout versement effectué par le client est considéré comme un acompte.

### ARTICLE 2 – PRIX

Tous nos prix sont indiqués en euros, frais de d'expédition offerts par Vitalys. Toute commande, quel que soit son origine, est payable en euro. Nos offres de produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site. Vitalys se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment des commandes, sous réserve de disponibilité. Les produits demeurent la propriété de Vitalys jusqu'à leur paiement total.

### ARTICLE 3 – CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DES APPAREILS DE CHAMPS MAGNÉTIQUES PULSÉS

Tout acheteur d'appareils de champs magnétiques pulsés en vente sur le site de Vitalys, certifie être majeur(e), ne pas être porteur(euse) d'un dispositif électro-médical implanté (*pacemaker, neurotransmetteur, pompe à insuline, défibrillateur etc.*), ne pas être épileptique, enceinte et ne pas présenter de pathologies graves au niveau cardiologique ou neurologique et avoir été confronté à des états tumoraux étendus; il reconnaît acheter nos appareils de champs magnétiques pulsés en toute connaissance de cause pour une utilisation exclusivement personnelle.

La magnétothérapie est déconseillée en cas de maladies virales aiguës, de maladies fongiques lourdes, de crises neurologiques et d'artériosclérose sévère.

Ne jamais utiliser la magnétothérapie chez les personnes atteintes de tumeurs, souffrant d'hyperfonctionnement surrénalien ou de la thyroïde, de tuberculose active, de myasthénie

VITALYS MAGNÉTHÉRAPIE

103 Boulevard MacDonald

75 019 Paris

☎ 06 07 95 22 27

[www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com)

✉ [contact@vitalys-magnetotherapie.com](mailto:contact@vitalys-magnetotherapie.com)

Siret : 343 569 018 000



grave, de thrombose veineuse profonde ou d'embolie, de troubles de l'hypothalamus ou de l'hypophyse.

Le vendeur Vitalys ne pourra en aucun cas être tenu responsable des conséquences de l'utilisation des appareils de champs magnétiques pulsés, que cette utilisation soit faite par l'acheteur ou par un tiers connu de l'acheteur ou non.

#### **ARTICLE 4 – VALIDATION DE COMMANDE**

L'acheteur déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente et des conditions particulières de ventes des appareils de champs magnétiques pulsés avant de passer sa commande. La validation de toute commande vaut donc acceptation des toutes ces conditions. Les données enregistrées par Vitalys constituent sauf preuve du contraire, la preuve de l'ensemble des transactions passées entre le client et lui.

#### **ARTICLE 5 – DISPONIBILITÉ DES APPAREILS**

Nos offres de produits et nos prix sont valables tant qu'ils sont présents et visibles sur le site et dans la limite des stocks disponibles. Pour les produits qui ne sont pas stockés par nos soins, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs : en cas d'indisponibilité ou d'attente de livraison, le client est informé par email des délais de livraison. Les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents et l'impossibilité d'être approvisionné.

#### **ARTICLE 6 – LIVRAISON**

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que l'acheteur a indiquée sur sa commande. Après confirmation et paiement de la commande, Vitalys s'engage à envoyer, pour la France métropolitaine uniquement, la commande dans un délai raisonnable par les services de la Poste en colissimo contre signature avec un numéro de suivi, ou en chronopost. La Poste s'engage à livrer la commande à l'adresse de l'acheteur, adresse préalablement fournie par lui à Vitalys. Au moment de la prise en charge du colis par la Poste, la responsabilité du suivi revient entièrement à la poste. Pour la France, le délai indicatif de livraison annoncé par la Poste est de J+2. Pour les DOM-TOM et Collectivités Territoriales et les pays étrangers, Vitalys a choisi d'envoyer les appareils par le service Colissimo International de la Poste ; le délai indicatif de livraison annoncé par la Poste est J+4 à J+8 selon la destination. Les retards éventuels de livraison ne donnent pas le droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents et l'impossibilité

VITALYS MAGNÉTHÉRAPIE

103 Boulevard MacDonald

75 019 Paris

☎ 06 07 95 22 27

[www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com)

✉ [contact@vitalys-magnetotherapie.com](mailto:contact@vitalys-magnetotherapie.com)

Siret : 343 569 018 000



d'être approvisionné. Toute commande non expédiée dans les 30 jours suivant la commande est annulée sauf stipulation contraire et annoncée dans l'offre de vente.

## **ARTICLE 7 – PAIEMENT**

Le règlement est exigible dès réception de la marchandise par le client. Tout règlement d'achat de marchandise peut s'effectuer :

- *Par chèque bancaire* à l'ordre de Vitalys; celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France (DOM-TOM compris) ou à Monaco.

Tout chèque à l'ordre de Vitalys sera envoyé à Vitalys 103 bld Mac Donald 75019 Paris

- *Par virement bancaire (références bancaires adressées dans ce cas)*

## **ARTICLE 8 – GARANTIES**

8.1 Garantie contractuelle : Les produits vendus sont garantis sur toute la France métropolitaine gratuitement cinq (5) ans pièces et main-d'œuvre, hors consommables, à compter de la réception du produit par l'acheteur. La garantie consiste, selon le choix du vendeur, dans la réparation, le remplacement, ou le remboursement des produits défectueux. Les retours ne sont admis qu'après acceptation du vendeur. Les produits retournés devront être expédiés par l'acheteur aux frais du vendeur, et l'acheteur devra fournir au vendeur une copie de la facture ainsi que toute justification utile quant à la réalité des défauts constatés. L'attention de l'acheteur est attirée sur le fait que, d'une manière générale, la garantie contractuelle est exclue dans les cas suivants : - utilisation autre que « *usage privé en bon père de famille* », - non-respect des règles d'utilisation prescrites dans la notice d'emploi des produits, tant au niveau de l'installation, de l'utilisation, que de l'entretien ou utilisation des produits dans des conditions anormales ou non conformes à leur destination, - causes extérieures aux produits.

Lorsque le vendeur remet un produit en état au titre de la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui reste à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. Dans le cadre d'une réparation hors garantie, les frais de main-d'œuvre, pièces et expédition aller et retour sont à la charge intégrale de l'acheteur. Toute réparation et tout achat de pièces détachées, hors garantie, seront envoyés en contre-remboursement port dû.

VITALYS MAGNÉTHÉRAPIE

103 Boulevard MacDonald

75 019 Paris

☎ 06 07 95 22 27

www.vitalys-magnetotherapie.com

✉ contact@vitalys-magnetotherapie.com

Siret : 343 569 018 000



8.2 Garantie légale : Les produits vendus sont également couverts par la garantie légale de conformité prévue aux articles L.211-4 à L.211.13 du code de la consommation de la garantie relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil. Conformément aux dispositions de l'article L211-15 du code de la consommation, les articles L211-4, L211-5 et L211-12 du code de la consommation ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du code civil sont ci-après intégralement reproduits :

Article L211-4 du code de la consommation : « *Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation, lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité* ».

Article L.211-5 du code de la consommation : « *Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1/ être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle. Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2/ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.*

Article L211-12 du code de la consommation : « *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien* ».

Article 1641 du code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.* »

Article 1648 alinéa 1 du code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.* »

## **ARTICLE 9 – RÉCLAMATIONS**

Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Il est expressément demandé à l'acheteur de vérifier la marchandise dès réception du colis : toute réserve ne pourra être prise en compte que si elle est effectuée au moment de cette livraison et si l'acheteur a mentionné sur le bon de livraison les dites réserves qu'il souhaite faire (*non-conformité de la marchandise par rapport à celle commandée, avarie constatée de transport, manquant, défaut de fabrication etc.*).

VITALYS MAGNÉTHÉRAPIE

103 Boulevard MacDonald

75 019 Paris

☎ 06 07 95 22 27

[www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com)

✉ [contact@vitalys-magnetotherapie.com](mailto:contact@vitalys-magnetotherapie.com)

Siret : 343 569 018 000



## **ARTICLE 10 – DROIT DE RETRACTATION**

### 10.1 Délai du droit de rétractation

En accord avec la Directive européenne intégrée par la France dans sa loi sur la consommation du 17 mars 2014, le client dispose d'un délai de 14 jours ouvrables à compter de la date de réception de sa commande pour retourner tout article, ne lui convenant pas, dans son emballage d'origine, en bon état, propre à sa nouvelle commercialisation, accompagné de tous les accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge du client.

Ce délai court à compter de la réception de la commande. Ce droit de rétractation

s'exerce sans pénalité. L'adresse du retour de la marchandise est VITALYS 1 rue Evariste Poitevin 17440 Aytré. Cependant, seuls les produits retournés en parfait état dans leur emballage d'origine dans le délai des quatorze jours ouvrables à compter de la date de leur réception et en colissimo recommandé avec signature pourront être remboursés.

### 10.2 Information de l'exercice du droit de rétractation

Le Client est tenu d'informer l'entreprise Vitalys par mail ou par courrier postal de l'exercice de son droit de rétractation et s'engage à retourner les produits dans le délai légal. En cas de litige, le Client devra fournir tout document prouvant qu'il a bien respecté les délais pour l'exercice de son droit.

### 10.3 Modalités de renvoi des produits

Le Client doit renvoyer la marchandise selon le même mode de livraison avec lequel il a reçu sa commande en veillant à ce que les produits soient bien emballés et protégés. Le Client doit s'assurer que la commande pour laquelle il se rétracte soit renvoyée complète. Le client est tenu de prendre toutes les précautions nécessaires et de faire tous les efforts possibles pour renvoyer les produits dans leur emballage d'origine et en état de revente. Les frais de retour sont à la charge du client.

### 10.4 Modalités de remboursement

L'entreprise Vitalys s'engage à rembourser le Client qui a exercé son droit de rétractation dans les délais. Le remboursement se fait dans les trente (30) jours à compter de la réception des produits en adressant un chèque bancaire du montant de la commande par courrier.

### 10.5 Exclusion du droit de rétractation

VITALYS MAGNÉTHÉRAPIE

103 Boulevard MacDonald

75 019 Paris

☎ 06 07 95 22 27

[www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com)

✉ [contact@vitalys-magnetotherapie.com](mailto:contact@vitalys-magnetotherapie.com)

Siret : 343 569 018 000



Le Client ne peut prétendre exercer son droit de rétractation lorsque les produits ont été descellés par lui après la livraison et que leur retour entrainerait des risques pour l'hygiène et la protection de la santé.

## **ARTICLE 11 - LITIGES**

Le présent contrat est soumis au droit français. Vitalys ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés. Il en est de même pour les éventuelles modifications des produits résultant des fabricants. La responsabilité de Vitalys sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits. En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix. Il est rappelé que la recherche de la solution amiable n'interrompt pas le " bref délai » de la garantie légale, ni la durée de la garantie contractuelle.

Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des Tribunaux, le respect des dispositions du présent contrat relatives à la garantie contractuelle suppose que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur. Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations. En cas de litige, le client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut, le Tribunal de Commerce de Paris est seul compétent, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement acceptés.

## **ARTICLE 12 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations, images et photos reproduits sur le site de Vitalys sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi que de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. A ce titre et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé est autorisée sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives. Toute reproduction totale ou partielle du site [www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com) est interdite. Le Client s'engage à ne pas porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits de propriété intellectuelle détenus par l'entreprise Vitalys et apposés sur ses produits. Toute contrefaçon ou concurrence déloyale fera l'objet d'une action en justice.

VITALYS MAGNÉTHÉRAPIE

103 Boulevard MacDonald

75 019 Paris

☎ 06 07 95 22 27

[www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com)

✉ [contact@vitalys-magnetotherapie.com](mailto:contact@vitalys-magnetotherapie.com)

Siret : 343 569 018 000



## **ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ**

Les photos sont communiquées à titre indicatif ; nous vous invitons à vous reporter au descriptif de chaque produit pour en connaître les caractéristiques précises ; en cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter ! En cas d'erreur manifeste entre les caractéristiques du produit et sa réelle représentation, Vitalys ne saurait voir sa responsabilité engagée. Vitalys décline toute responsabilité quant à l'utilisation des appareils de champs magnétiques pulsés. En cas de liens hypertextes pointant vers d'autres sites à partir de [www.vitalys-magnetotherapie.com](http://www.vitalys-magnetotherapie.com), ce dernier ne sera pas tenu responsable du contenu des informations stipulées sur ces sites après activation des liens.

## **ARTICLE 14 – INFORMATIONS NOMINATIVES**

Vitalys s'engage à ne jamais divulguer à des tiers les informations confidentielles que vous lui communiquez ; elles ne seront utilisées que pour le traitement de vos commandes et que pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de produits réservés aux clients de Vitalys. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 Janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous en faire la demande en ligne ou par courrier en justifiant votre identité (nom, prénom, adresse) à Vitalys 103 Bld Mac Donald 75019 Paris

## **ARTICLE 15 – INFORMATIONS NOMINATIVES**

Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.